

Les dispositifs MLDS 2021-2022

Rappel des modalités d'entrée dans les dispositifs :

Chaque entrée suppose au préalable une décision du réseau FOQUALE suite à un entretien de situation

Actions	le SAS/ action de rentrée	Sas de positionnement	Action longue de remobilisation
	septembre-octobre		
public	Jeunes de plus de 16 ans, ou ayant bénéficié d'une décision d'orientation en 2nd cycle, sans affectation, affectés qui n'ont pas procédé à leur inscription ou en rupture scolaire.	Même public que le SAS de rentrée (demande de retour en formation en cours d'année avec nécessité d'un temps de construction du projet) et lycéens accueillis dans le cadre d'un PAFI	Même public que le SAS de rentrée (demande de retour en formation en cours d'année avec nécessité d'un temps de construction du projet) et lycéens accueillis dans le cadre d'un PAFI
objectifs	Accueillir dès la rentrée les jeunes sans solution Permettre au jeune une affectation en adéquation avec ses vœux et ses compétences dès que possible en fonction des places vacantes ou libérées, Présenter au jeune les différentes possibilités qui lui sont offertes et l'aider à se positionner par rapport à son projet.	Aider, sur quelques semaines, le jeune à faire le point sur son projet et à trouver un parcours de formation qui lui convienne	Travailler dans la durée un retour en formation initiale (travail scolaire, sur la remobilisation personnelle, découverte des métiers et formations)
durée	Jusqu'aux vacances d'automne (entrées et sorties permanentes)	entrées et sorties permanentes, de novembre à juin	De novembre à juin (entrées et sorties permanentes)
lieu	En lycée, un sas par bassin (sauf réunion bassins 8-17 et 9-18)	En lycée, un sas par bassin (sauf réunion bassins 8-17 et 9-18)	Ouverture selon les besoins Regroupement de bassins en novembre, puis ouverture d'une action par bassin selon les flux